Bulletin d'inscription

A envoyer à : MR PEIGNIER Alain
10 rue des Vignes
70130 RAY SUR SAONE
Tél. : 03 84 78 47 07
Portable : 06 89 70 75 94
Ou par mail à si.raysursaone@gmail.com

CONDITION OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CETTE MANIFESTATION SPORTIVE

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité et conformément à l'article L231.3 du code du sport, les participants devront **obligatoirement** soit être :

- Titulaires d'une Licence Athlé Compétition délivrée par la Fédération Française d'athlétisme. Les autres licenciés ne seront pas acceptés.
- Ou titulaires d'un certificat médical mentionnant bien « **La non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** », datant de moins d'un an. Aucun certificat médical ne sera délivré sur place.
- Certificat médical obligatoire pour la course jeune (2km).

NOM : ……. PRENOM : ……...

SEXE : M ☐ F ☐ Date de naissance : ……./……../…….. Tél : …….

☐ LICENCE FFA Club : …… N° de licence : ……

☐ NON LICENCIE Association : …… Date de certificat médical : …….

☐ 2 KM ☐ 10KM

Adresse : …….

Code postal : …… Ville : ……...

Mail : ……..

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Ci-joint mon règlement de ….....€ libellé à l'ordre du SI de Ray sur Saône (Gratuit pour le 2 km).
Ainsi que la PHOTOCOPIE DE MON CERTIFICAT MEDICAL PORTANT LA MENTION « NON CONTRE INDICATION A LA COURSE A PIED EN COMPETITION » (ou licence) datant de moins d'un an.

SIGNATURE du concurrent
(Pour les mineurs : signature des parents)

DOSSARD

REGLEMENT DE LA COURSE

1/ ORGANISATION :
Le Syndicat d'Initiative de Ray sur Saône organise la neuvième édition de la course nature le 30 Juillet 2017 : course pédestre de 10 Km à allure libre ouverte à tous et toutes licencié(es) ou non à partir de la catégorie cadet (2000 - 2001). Une course populaire de 2 Km est organisée à partir de la catégorie poussin (2006 - 2007). Une autorisation parentale est obligatoire (document fourni au départ de la course).

2/ PARCOURS :
Entièrement sur chemins, bois, sentiers et rues du village.
Départs à la plage (à l'entrée du village) à 10h.
Arrivées également à la plage.

3/ RAVITAILLEMENT :
4Km500 et arrivée.

4/ SECURITE :
Assurée par les bénévoles nommés pour la circonstance « signaleurs de course ».
L'assistance médicale est assurée par un médecin. La circulation sera neutralisée pour la course.

5/ ASSURANCE :
L'organisation est couverte par la responsabilité civile souscrite auprès de « SMCAL » et elle décline toute responsabilité pour les accidents psychologiques immédiats ou futurs en cas de fausse déclaration. Les licenciés bénéficient des garanties couvertes par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

6/ INSCRIPTION :

- par courrier avant le 28 Juillet 2017 à :
  Mr PEIGNIER Alain - 10 rue des Vignes - 70130 Ray sur Saône

  ou par mail à si.raysursaone@gmail.com

- sur place jusqu'à 9h15 à la plage.

Droits d'engagement : → Par chèque libellé à l'ordre du SI de Ray sur Saône :
- 10€ / 10 Km par correspondance
- 12€ / 10 Km le jour du départ
- GRATUIT pour les 2 Km

(N.B. : Un tee-shirt est remis à chaque participant).

7/ RECOMPENSES :
- Aux trois premiers de chaque catégorie
- Classements envoyés par mail sur demande

8/ ANIMATIONS :
- Marché du terroir
- Buvette
- Restauration